

La Lettre

Septembre 2012

Les mois d'été sont passés. Pour fêter la rentrée, voilà le numéro 1 de La Lettre (titre à trouver), mensuelle à parution intermittente pour échanger des informations, des conseils de lecture et faire le point des actions à l'observatoire.

Envoyez-moi vos suggestions de lecture, vos articles, vos photos... pour le numéro d'octobre

Françoise

Revue de presse/Toile :

Recherche :

- deux articles de Nature :

<http://ecologie.blog.lemonde.fr/2012/07/27/la-fin-de-la-planete-en-2100/>

<http://news.nationalgeographic.com/news/2012/08/120831-antarctica-methane-global-warming-science-environment/>

Astrophysique :

- « Renewable energy for the Paranal Observatory », The Messenger, No148, p39 : A terme, les renouvelables pourraient couvrir 50% des besoins (hors ELT).

<http://www.scribd.com/doc/101121842/Messenger-No148>

Actions :

- la lettre de scientifiques canadiens arrêtés pour avoir bloqué un train de charbon : Take direct action on climate inaction, NATURE, VOL 487, p38, 5JULY 2012

- sur Manicore, un retour d'expérience de JM Jancovici pour ceux qui veulent « combattre l'apathie généralisée de notre société face au défi énergie-climat » :

http://www.manicore.com/documentation/vade_mecum.html

- l'obsolescence programmée : <http://www.greenit.fr/article/materiel/obsolescence-programmee-un-rapport-accablant-delademe-4564>

- l'homme du siège 61 : guide des voyages en train

<http://www.seat61.fr/index.html>

A l'observatoire:

- Séminaires : Emmanuel a pris contact avec V. Masson-Delmotte pour un séminaire.

- Bilan Carbone: Après discussion (message de Karine), contact a été pris avec l'ADEME

- Texte proposé par Françoise et Emmanuel pour le document de prospective au Lesia :

« Un groupe de réflexion, initié au sein du LESIA, puis élargi au sein de l'établissement, s'est constitué dans le cadre de la prospective quinquennale de l'établissement.

L'épuisement des ressources et le changement climatique sont des enjeux majeurs que l'Observatoire et ses laboratoires doivent prendre en compte, d'une part parce qu'ils sont utilisateurs de ressources qui vont se raréfier et devenir plus chères, et d'autre part, comme générateurs de pollution et en particulier de gaz à effet de serre. Cette réflexion doit concerner les modes de fonctionnement de l'établissement ainsi que ses projets.

De plus, bien que non directement spécialiste de ces sujets, l'Observatoire se doit de participer à la diffusion des connaissances scientifiques sur ces sujets importants et complexes. De la sorte, il doit participer à son niveau à la nécessaire et urgente prise de conscience de la société afin de comprendre et d'accepter les évolutions futures.

Deux axes d'actions se sont dégagés. D'une part, une évaluation de l'empreinte carbone de l'établissement dans son ensemble sera faite. Cette évaluation, faite dans le cadre de la loi Grenelle 2, servira à mettre en place des actions de réduction de cette empreinte écologique de l'établissement, au-delà des obligations législatives. D'autre part, des actions d'information vers les personnels de l'établissement (séminaires, affiches, informations en ligne...), seront menées pour motiver des évolutions de comportement (transport, méthodes de travail...) et inciter les enseignants-chercheurs à inclure ces problématiques dans leurs interventions vers les étudiants et le grand public. »